



CYCLE ENSEIGNEMENT Devenir examinateur-correcteur DELF-DALF

NOTE IMPORTANTE : la participation régulière à nos sessions d'examens DELF-DALF est obligatoire pour pouvoir bénéficier de cette formation.

PUBLIC

Ce module s'adresse aux enseignants de français langue étrangère rattachés à notre centre d'examen et désireux d'être habilités à la passation et à la correction des épreuves du DELF et du DALF.

PRÉREQUIS

Ce module est ouvert à des enseignants titulaires d'une formation en français langue étrangère (Master 2 en didactique du FLE, maîtrise en FLE, DU FLE, DAEFLE, DPAFP...) et justifiant d'une expérience de 2 ans minimum dans l'enseignement du FLE.

OBJECTIF GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION DU MODULE

Les participants seront amenés à se familiariser avec le CECRL et avec les différentes épreuves du DELF et du DALF. Individuellement, ils évalueront et corrigeront des productions authentiques, écrites et orales. En groupe, ils harmoniseront les notations en justifiant leur choix. Une réflexion sera menée sur le rôle de l'examineur et du correcteur.

MODALITÉS

La formation est conçue selon une approche participative et active, faisant alterner les séances d'apports théoriques, les analyses de cas pratiques et les phases d'harmonisation. Nous alternerons travail en grand groupe et en sous-groupes.

CONTENUS PRÉVISIONNELS

- Présentation des examens DELF-DALF, du CECRL, activités de familiarisation
- Analyse des descripteurs des niveaux A1, A2, B1, B2, C1 et C2
- Évaluations de productions orales et écrites A1, A2, B1, B2, C1 et C2
- Harmonisation des notations
- Conseils de correction des épreuves de compréhension A1, A2, B1, B2, C1 et C2
- Guide des bonnes pratiques
- Test individuel A1, A2, B1, B2, C1 et C2

VALIDATION DU STAGE

Attestation officielle valable 5 ans émise par France Éducation International, valable en France et à l'étranger, sous réserve de réussite aux tests.

NOTE IMPORTANTE : la participation régulière à nos sessions d'examens DELF-DALF est obligatoire pour pouvoir bénéficier de cette formation.